



Saint-Denis,
le 20 octobre 2008

OBJET : Invitation au 4ème Congrès du SNRL

Madame, Monsieur le Président et cher(e) ami(e),

158 : c'est le chiffre du mois ! Ce nombre est celui des radios associatives ayant postulé à l'appel à candidature pour la radio numérique. Il a fait l'effet d'une bombe. Il bouscule les espoirs du GRN (l'alliance contre-nature des réseaux commerciaux et de Radio France) qui souhaite confisquer la nouvelle ressource. Faute de pouvoir s'en prendre au « droit de priorité » au bénéfice des associatives, Jean-Paul Cluzel, a décidé de tirer à vue sur les nouveaux projets. Pour le patron de Radio France, qui n'a pas ménagé ses efforts en faveur du standard obsolète T-DMB, c'est la dernière trouvaille pour geler le paysage radiophonique. Mais pour nous, le temps est venu de rappeler les exigences de la Loi en faveur des radios associatives : le **légitime accès à la nouvelle ressource** et le **droit au financement public**. Notre Quatrième Congrès s'ouvre dans cette perspective, et j'ai le plaisir de vous inviter à y participer :

Les vendredi 21 et samedi 22 novembre 2008 **à Saint-Denis**

SNRL, Tour Paris-Pleyel (Ligne 13 Carrefour Pleyel)

Visites exclusives de l'expérimentation « DR » sur la plate-forme de la Tour, comparatif des performances 96, 128 et 160 kb et dispositif de gestion SFN RNT (exploitation croisée simultanée d'un même canal à partir de deux sites distants)

Le Congrès est diffusé sur Radio Enghein IDFM 98 (255.600 auditeurs source médiamétrie)

Programme :

Vendredi 21 novembre 2008

Accueil Tour Pleyel à partir de 9 heures

10 h. 30 – 12 h. 30-La radio associative aujourd'hui : crise ou nouveau départ ?

Allocution d'Emmanuel Boutterin, Président du SNRL

« Après le Rapport Besson, quel avenir pour la FM ? »

Interventions des représentants du Ministère de la Culture et de la Communication, du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, et du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique

Interventions de parlementaires - Echanges avec les Congressistes

12 h 30 - 14 h Apéritif et Buffet

14 h 30 – 15 h 30

Financement des radios associatives :

Fonds de soutien et passage à la diffusion numérique

Bilan de la campagne parlementaire FSER 2009

Modérateurs : Gilbert Andruccioli et Ludovic Tellier

15 h 30 – 16 h 30

Radio numérique : Quelle situation après l'appel à candidatures

Modérateur : Geneviève Teyssier

Intervenants : Jamil Shalak, Philippe Chapot (DR) et Pierre Boucard (GRAM)

17 h 30 – 19 h 30

**Bouleversements dans l'audiovisuel, pluralisme, indépendance des médias :
Quel avenir pour l'information ?**

Intervenants : Alain Méar, Yves Agnès ; Jean-François Téaldi

sous réserve : Bernard Cassen ; Yvan Levai ; Audrey Pulvar

Modérateurs : Patrice Berger et Eric Lucas

20 h : Dîner

Samedi 22 novembre 2008

Matin : 9 h 30 – 12 h 30

- Assemblée statutaire du Syndicat National des Radios Libres -

Rapport moral et d'orientation :

Le syndicat, un outil professionnel pour affronter la prochaine décennie

Rôle des Délégués Régionaux et des mandataires syndicaux

L'engagement des candidats SNRL aux élections Prud'homales

L'engagement international du syndicat et l'AMARC

Rapport financier

Election au Conseil national (tiers sortant), Election du président

13 h : Déjeuner

14 h 30 :

Réunion du Conseil National, élection du Bureau.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir à Saint-Denis, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, cher(e) ami(e), mes meilleures salutations.

Le Président, Emmanuel Boutterin

L'accès au congrès est libre pour les radios adhérentes à jour de cotisation, déjeuners et dîners offerts par le syndicat pour les radios à jour de cotisation frais d'hébergement pris en charge par le syndicat pour les radios des DOM-TOM Non cotisants : participation aux frais 165 € par personne à régler à l'accueil.

Hébergement des congressistes :

Pour votre confort, le SNRL a pris une option sur plusieurs chambres à la résidence CITEA, 10 rue du Dr Finot, à 200 mètres du siège du syndicat et lieu du Congrès. Il s'agit de petits studios dotés de kitchenettes et d'un espace de travail. L'accès wi-fi est inclus dans la prestation. Vous pouvez réserver dès à présent pour les 20, 21 et 22 novembre sur le quota réservé aux congressistes au 01.55.87.50.00, fax 01.55.87.50.01 et pleyel@citea.com en précisant "**sur le quota et selon la tarification SNRL**". L'hébergement est à la charge des congressistes. Le prix des appartements 2 et 3 personnes rend le coût du séjour individuel attractif. Tarification sur www.snrl.org en bas de la page d'accueil. Vous pouvez aussi réserver votre chambre aux hôtels « Formule 1 » et « Etap Hôtel » (M° L13 Pte de Saint-Ouen, à 2 stations de Pleyel) au 01 49 21 90 90 ainsi qu'à l'Auberge de Tighza, à côté du Siège : 01 42 43 66 57.

**Siège social : Tour Paris-Pleyel - 153, Bd Anatole France - 93200 Saint-Denis, France (métro "Carrefour Pleyel" ligne 13)
www.snrl.org - Présidence : 04.91.55.56.85 et snrl@online.fr - Relations Adhérents et FSER : 04.93.36.90.89 et snrl@wanadoo.fr**

SYNDICAT DÉCLARÉ SELON LA LOI DU 21 MARS 1884, N° D'EXISTENCE 93 B 04-184 DU 22 MARS 2004 MEMBRE DE L'ALLIANCE POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE DE L'UNESCO

Le SNRL est l'organisation professionnelle représentative des radios locales de catégorie A régies selon la Loi de 1986. Elle rassemble, au titre des dispositions du Livre IV du Code du Travail, les radios associatives réunies par une charte de référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à la laïcité et à la Charte des journalistes, indépendantes des pouvoirs économiques, confessionnels et politiques. Le Syndicat National des Radios Libres est membre de l'USGERES, l'Union des Syndicats et Groupements des Employeurs de l'Economie Sociale, union interprofessionnelle représentative des associations, fondations, mutuelles et coopératives.